

PRÉSENTATION

L'école Anne Frank est une école à quatre classes. Toutes les quatre ont sensiblement le même nombre d'enfants et travaillent sur les 3 niveaux : PS, MS, GS du cycle. Dans la classe nous sommes deux le matin. Martine , ATSEM, aide les enfants dans leurs tâches matérielles, prend en charge un groupe et aide à l'endormissement. Je suis l'enseignante et je m'appelle M^{me} Bayard Christine. Dans notre classe : il y a **27** élèves, **22 PS** (13 filles + 9 garçons) + **5 TPS** (2 filles + 3 garçons), **15** filles + **12** garçons.

JOURNEE DE L'ÉLEVE

1. **Accueil de 8H35 à 8H45**, puis rangement. Temps consacré à la séparation et à l'adaptation, dans la mesure du possible, avec l'aide de l'enseignante ou de l'ATSEM. Ce moment sert de sas à votre enfant, soyez donc à l'heure. Avant de rentrer dans la salle de classe, déshabillage et passage aux toilettes accompagné des parents. Dans la matinée, il n'y a pas de passage collectif. Il se fait à la demande de l'enfant dans le but de développer son autonomie.

2. **EPS**: séance quotidienne de 9H à 9H30

Lundi gym : travail sur des séances « gros matériel »

Mardi et jeudi : travail sur les objectifs "Jeux collectifs" "Athlétisme"

Vendredi : approfondissement d'un domaine ou observation des enfants en utilisation libre du matériel.

3. **Regroupement avec Thaïs** : la marionnette vecteur de langage et d'attention (lien affectif nécessaire aux apprentissages.)

4. **Collation et récréation** : apprentissage de la collectivité en dégustant un fruit offert par la commune chaque matin). En récréation, la surveillance de la cour est assurée par deux enseignants. Les élèves essaient tous les véhicules de la cour. Alors, attention aux chaussures neuves...

5. **Ateliers** : avant et après la récréation, travail individuel ou en petits groupes. Les groupes peuvent être stables durant une période, puis remaniés pour que les élèves apprennent à se connaître et à ne pas installer des rôles de façon permanente.

6. **Salle de repos après la restauration** : dès 13H pour les demi-pensionnaires, 13H45 pour les externes.

7. **Travail en petits groupes** : le lever est échelonné. Les élèves réveillés rejoignent la classe de PS-MS car la maîtresse fait un travail en décloisonnement.

8. **Récréation, regroupement** : distribution d'un verre d'eau, lecture plaisir, chants, jeux d'attention, chorale en groupe le vendredi et sortie.

ORGANISATION DE CLASSE

Le matin : les TPS sont prioritaires dans les activités de découverte des différents espaces de jeux. Un groupe travaille avec la maîtresse ou l'ATSEM tandis que certains apprennent le « Vivre ensemble ».

L'après-midi : pendant le repos des TPS-PS, la priorité est aux MS : la moitié de l'effectif de la classe de Carine (MS-GS) travaille en ateliers dans notre classe.

Le midi, de 13 H à 13 H 40 : GS et MS peuvent bénéficier d'une aide personnalisée complémentaire (APC).

À PROPOS DES PROGRAMMES

- Langage : l'album langage permet de prendre des enfants en petit groupe et de les faire parler individuellement sur leurs photos, les aidant ainsi dans la construction de leur langage. Thaïs

la marionnette va dans les familles pour le travail sur le langage d'évocation. Si un élève est en difficulté, je rencontre la famille pour ensemble mettre en place des moyens d'aide.

- Le livre et l'approche de l'écrit sont les "fondamentaux" de la scolarité, livres travaillés chaque semaine, abonnement à l'École des Loisirs, prêt de livres chaque mois auprès de la Bibliothèque.
- Autonomie, solidarité, apprentissage : carte de présence permettant de savoir quel atelier rejoindre, puis apprentissage de la lecture de son prénom et de celui des autres élèves. Les manteaux, bonnets, écharpes, moufles sont à mettre de plus en plus seul. L'aide mutuelle est développée dans la classe, règles et cadres établis et reconnus par les élèves.

LES PROJETS

Pourquoi une classe à deux niveaux ? Les relations inter-sections fonctionnent mieux. La connaissance du niveau des enfants déjà scolarisés permet d'aller vers leurs besoins dès la rentrée. Les règles établies l'an passé reviennent en mémoire. Les nouveaux se plient plus facilement, plus rapidement aux contraintes de la classe. Si les compétences diffèrent en TPS et en PS, les supports et les outils sont les mêmes.

- « Thaïs en week-end dans les familles » est notre projet de classe basé sur le langage d'évocation.
- Un projet Art, des sorties sont déjà prévues : musée de Picardie, Hortillonnages, spectacle "Jeune public", ciné-bus, rencontre chorale. Financement : coopérative scolaire. Votre participation y est de 15 euros.
- Le site « École Maternelle Anne Frank » se développe. Il sert un projet d'école sur la communication : **Améliorer la communication avec les familles (en aidant l'enfant à devenir élève)**

ETRE PARENT À L'ECOLE : aider les parents à devenir parents d'élève)

Pensez tous les matins à bien cocher le tableau restauration scolaire-garderie. Ramenez le cahier de vie dès le lundi et surveillez les affichages pour les informations diverses. Je vous demanderais d'être vigilant, sur les horaires, l'hygiène et les objets personnels.

L'enfant de 2,5 à 4 ans a différentes tâches à entreprendre pour grandir :

³⁵/₁₇ La TPS a pour mission de guider votre enfant vers son statut d'élève, il devient « grand »

- il apprend à se comporter en groupe et à y respecter des règles
- s'identifier à un sexe: masculin ou féminin
- prendre ses distances vis à vis de ses parents

³⁵/₁₇ La PS développe de nouvelles aptitudes physiques et intellectuelles : gestes précis, mémoire, langage etc.

Les parents :

- intérêt pour la vie de son enfant à l'école aidé en cela par les "outils"
- lecture du soir : instaurer la lecture comme rite du coucher
- autonomie à encourager : s'habiller seul, privilégier un repas plutôt qu'un biberon
- hygiène de vie à respecter: équilibre alimentaire, propreté, coucher tôt
- prendre ses distances vis-à-vis de son enfant, ce n'est plus un bébé
- apprendre à partager

- tirer parti de la stimulation intellectuelle

Votre enfant va apprendre la frustration (ne pas être satisfait immédiatement, attendre), utilisez ses nouvelles compétences pour de nouvelles exigences et surtout faites-lui CONFIANCE.

ANNEXE

Fournitures

- ³⁵/₁₇ **par saison:** changes dans une boîte à chaussures (nominatifs)
- ³⁵/₁₇ **pour chaque période:** lingettes et boîte de mouchoirs en papier
- ³⁵/₁₇ manteau, bonnet, moufles et écharpe **à son nom**
- ³⁵/₁₇ 4 photos de sa **naissance** à aujourd'hui (sur clé USB)

Outils

1. cahier de vie : traces de la vie de classe dans le cahier de vie par semaine
2. cahier de langage (périodique)
3. cahier de liaison entre adultes : *à signer*
4. classeur : *à signer*
5. répertoire de chants, jeux de doigts, comptines et poésies (quinzaine)
6. cabas Arts Visuels (annuel)
7. livret d'évaluation : *à signer*

Anniversaires

Les anniversaires sont fêtés chaque dernier mardi du mois, **bonbons, gâteaux, jus de fruits sont acceptés ce jour-là.**

La discipline: La vie en collectivité impose des règles de vie claires et stables (pas le droit de pousser, de taper, de griffer, ni de mordre; pas le droit de crier à l'intérieur. En contrepoint des règles fixées, il faut qu'il y ait des sanctions. La seule punition autorisée en maternelle est l'isolement d'un élève. Dans le cas de multiples attitudes inappropriées, la famille sera mise au courant. Des mesures devront être prises ensemble pour retrouver un comportement compatible avec la vie de groupe.

Les enfants "emprunteurs"

A cet âge, on ne parle pas de vol, car la notion de propriété n'est pas acquise. Certains enfants ont l'habitude de faire main basse sur tout ce qui les tente. Cela peut aussi être une manière de se "rapprocher" de l'autre. Si vous trouvez un objet qui n'appartient pas à votre enfant, rapporter-le à l'école en expliquant calmement qu'il ne faut pas agir ainsi.

Les enfants qui mordent

Parfois, à 3 ans, les enfants mordent encore. Je leur mets à disposition une corbeille à anneaux de dentition. Avec humour, je leur explique que cela les soulagera et évitera à leurs dents de les démanger.

« Les familles doivent s'interdire toute parole qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne du maître. »

M^{me} Bayard Christine.